

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Nombre de membres afférents au CM :19  
Nombres de membres en exercice : 19  
Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 5 OCTOBRE 2023  
Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 12 OCTOBRE 2023  
L'an deux mil vingt-trois le 5 OCTOBRE à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France  
Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques,

Absents excusés MAZELLE Philippe, ROUSSEL Karine, SERVANT Ludovic, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia,  
Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

**2023/37**

**DECISION MODIFICATIVE N°2**

Afin de pouvoir solder l'opération ECOLE SECURISATION ET ACCESSIBILITE et donc payer les dernières factures, Madame le Maire propose la décision modificative suivante :

**Investissement dépenses**

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Opération 185 ECOLE SECURISATION ET ACCESSIBILITE | article 21312 + 2 400 |
| Opération 186 BATIMENTS 2023                      | article 2188 - 2 400  |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à établir la décision modificative n°1 telle qu'énoncée ci-dessus

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 12 octobre 2023  
Béatrice FONTAINE  
Maire

